

007/16

## **Réunion des chefs de délégation de la Commission Mixte Cameroun-Nigeria (CMCN)**

**Allocution de M. Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et Président de la Commission Mixte Cameroun-Nigeria.**

**Yaoundé, le 6 juin 2016-** Excellence, Monsieur Amadou Ali, Vice-Premier Ministre, Ministre Délégué à la Présidence, chargé des relations avec les Assemblées, Chef de la Délégation du Cameroun,

Excellence, Attorney-General de la Fédération (HAGF), Ministre de la Justice et Chef de la délégation du Nigeria, Monsieur Aboubakar Malami SAN.

Mesdames et Messieurs les Membres des délégations du Cameroun et du Nigeria, chers collègues.

C'est pour moi un grand honneur et privilège de présider cette réunion des Chefs de délégations qui nous permettra de renouveler nos engagements respectifs afin d'accomplir efficacement notre mandat.

Tout d'abord, permettez-moi de remercier notre hôte, Son Excellence Monsieur Amadou Ali et, à travers lui, le Gouvernement de la République du Cameroun pour l'hospitalité généreuse dont ma Délégation et moi-même avons fait l'objet depuis notre arrivée, ainsi que pour les mesures prises afin d'assurer le succès de cette réunion.

Je tiens à adresser également mes chaleureuses salutations au Chef de la Délégation du Nigeria, Son Excellence Attorney General et Ministre de la Justice Aboubakar Malami, ainsi qu'à tous les membres de sa Délégation.

Mesdames et Messieurs,

Plus de 13 années se sont écoulées depuis la création de la Commission Mixte Cameroun-Nigeria, conformément au Communiqué conjoint adopté lors de la réunion tenue le 15 novembre 2002 à Genève entre les Présidents Paul Biya du Cameroun et Olusegun Obasanjo du Nigeria et en présence de l'ancien Secrétaire Général des Nations Unies, M. Kofi Annan.

La Commission Mixte Cameroun-Nigeria s'est distinguée comme l'un des exemples les plus remarquables et réussis de l'exercice des bons offices des Nations Unies et de mesures prises pour la consolidation de la confiance au service de la diplomatie : elle a renforcé l'amitié et le consensus entre les deux nations sœurs.

La Commission Mixte a effectivement réussi à mener à bien la démarcation de la frontière maritime, le retrait et le transfert d'autorité de la zone du Lac Tchad, le long de la frontière terrestre et dans la Péninsule de Bakassi.

Concernant la frontière terrestre, vous êtes déjà parvenus à un accord sur une distance de 2001 kilomètres. Il s'agit là d'une réalisation majeure.

Toutefois, certaines sections le long des régions les plus au nord de la frontière méritent encore notre attention.

Comme nous le savons, il est regrettable que la poursuite de notre évaluation sur le terrain soit compromise par la persistance de l'insécurité dans ces zones.

Heureusement, nous avons heureusement déjà réuni suffisamment d'informations sur le terrain pour être désormais en mesure d'aller de l'avant en nous servant de la démarcation électronique, même s'il est préférable d'avoir l'option de retourner sur le terrain.

Cette démarcation électronique est d'autant plus importante au vu des risques sécuritaires qui font également obstacle à la poursuite des projets d'abornement dans les mêmes zones.

J'espère que l'urgence de la situation permettra de renouveler notre engagement à relever ces défis pour que les travaux techniques restants puissent avancer.

Un autre élément clé de notre travail est de continuer à accorder la priorité à une assistance efficace aux populations concernées par la démarcation.

Nous accomplirons cette tâche à travers la réalisation de projets de développement transfrontaliers et d'autres initiatives de consolidation de la confiance : le renforcement de la coopération transfrontalière et la cohésion sociale sont essentiels à notre mandat et sont même plus importants aujourd'hui face aux défis sécuritaires émergents.

Mesdames et Messieurs,

Des résultats positifs ont été accomplis.

A ce jour, quelque 903 bornes-frontière ont déjà été construites et placées le long de la frontière terrestre.

Nous allons également lancer la construction de 462 bornes supplémentaires, lors de la quatrième phase de notre projet d'abornement, dès que nous serons parvenus à réapprovisionner le Fonds d'affectation spéciale.

Il est heureux que les Parties soient les acteurs et les contributeurs majeurs à ce Fonds d'affectation spéciale qui est géré par les Nations Unies pour la réalisation de ces projets.

Excellences, Messieurs les Chefs des Délégations du Cameroun et du Nigeria,

Mesdames et Messieurs,

Il est aujourd'hui vital d'insister sur l'importance de renouveler notre engagement et de galvaniser nos efforts pour la résolution de toutes les questions encore en suspens et de s'accorder sur un plan de travail global afin de pouvoir mener à bien notre mandat avec confiance et efficacité.

Dans cette entreprise conjointe, je m'adresse à vous avec une confiance renouvelée.

Il est encourageant de se référer aux déclarations et aux paroles d'encouragement du Président Biya et du Président Buhari lors de leurs récentes rencontres – ici, à Yaoundé, et à Abuja.

Ils ont pris note des progrès réalisés à ce jour et renouvelé l'engagement de leurs gouvernements pour une résolution pacifique de cette question et ont chargé les délégations d'œuvrer avec diligence, efficacité et détermination à l'aboutissement du mandat de la Commission Mixte.

Je vous félicite pour la qualité de votre travail au cours des années et je vous souhaite de fructueuses délibérations au cours de cette réunion.

Bon courage et puissions-nous nous réjouir d'un succès continu au moment où nous abordons la phase finale de notre mandat.

Je vous remercie de votre aimable attention

###

**Bureau de la Communication et de l'Information Publique**

Kouider Zerrouk, Chef de bureau – (+221) 33-869-8560 / 77- 3324928 – zerrouk@un.org  
Vicky Delore Ndjeuga, Chargé de communication – (+221) 33-869-8544 / 77- 3339414 – ndjeuga@un.org  
Angelita Mendy Diop, Chargée de communication – (+221) 33-869-8547 / 77-450-6181– mendya@un.org  
Cheikh A. Bamba Seye, Webmaster – (+221) 33-869-8560 / 77-185-9954– seyec@un.org

 [www.unowas.unmissions.org](http://www.unowas.unmissions.org)

 [facebook.com/UNOWAS](https://facebook.com/UNOWAS)

 [twitter.com/UN\\_UNOWAS](https://twitter.com/UN_UNOWAS)

 Ngor, route de la plage- PO Box 23 851, Dakar Ponty (Sénégal)